

# Le label FSC de gestion forestière durable

10 principes et 53 critères pour le DD

2008

**Créé en 1994, le Forest Stewardship Council (Conseil de bonne gestion forestière) rassemble plus de 200 représentants d'associations et d'entreprises répartis en trois sections : économique, sociale et écologique.**

Le Label FSC comporte 10 principes et 53 critères, mettant en oeuvre les différents aspects du DD. Environ 70 millions d'hectares sont certifiés dans 80 pays et plus de 10 000 produits labellisés disponibles sur le marché. Les 10 principes du FSC :

1. L'aménagement forestier doit respecter les lois nationales, les traités internationaux et les principes et critères du FSC.
2. La sécurité foncière et les droits d'usage à long terme sur les terres et les ressources forestières doivent être clairement définis, documentés et légalement établis.
3. Les droits légaux et coutumiers des peuples autochtones à la propriété, à l'usage et à la gestion de leurs territoires et de leurs ressources doivent être reconnus et respectés.
4. La gestion forestière doit maintenir ou améliorer le bien-être social et économique à long terme des travailleurs forestiers et des communautés locales.
5. La gestion forestière doit encourager l'utilisation efficace des multiples produits et services de la forêt pour en garantir la viabilité économique ainsi qu'une large variété de prestations environnementales et sociales.
6. Les fonctions écologiques et la diversité biologique de la forêt doivent être protégées.
7. Un plan d'aménagement doit être écrit et mis en oeuvre. Il doit indiquer clairement les objectifs poursuivis et les moyens d'y parvenir.
8. Un suivi doit être effectué, afin d'évaluer les impacts de la gestion forestière.
9. Les forêts à haute valeur pour la conservation doivent être maintenues (p.ex : les forêts dont la richesse biologique est exceptionnelle ou qui présentent un grand intérêt culturel ou religieux). La gestion de ces forêts doit toujours être fondée sur un principe de précaution.
10. Les plantations doivent compléter les forêts naturelles, mais ne peuvent pas les remplacer. Elles doivent réduire la pression exercée sur les forêts naturelles et promouvoir leur restauration et leur conservation. Les principes de 1 à 9 s'appliquent également aux plantations.

- Lire l'article [Combiner les valeurs culturelle, économique et environnementale des forêts](#) sur le site Adéquations.

- <http://www.fsc.org>

- [Sur le site "Canopées" : initiative québécoise de développement des normes FSC](#)

- [Actions et infos de Greenpeace sur les forêts anciennes](#)